



COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sous-Clermont, le 12 décembre 2019

Succès de l'émission d'OCA avec maintien du DPS

Emission de 592.260 OCA, pour un montant d'emprunt obligataire de 2.842.848 euros

Euromédis Groupe (Euronext Paris : EMG - ISIN : FR0000075343) annonce le succès de son émission d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (le « DPS »), qui s'est déroulée du 25 novembre 2019 au 6 décembre 2019, pour un montant nominal total de 2.842.848 euros par l'émission de 592.260 OCA.

La société Nina, conformément à son engagement, a souscrit à 571.236 OCA à titre irréductible et réductible pour un montant total de 2.741.932,80 euros, représentant 96,4% de l'émission.

Pour rappel, l'objectif principal de l'émission des OCA est de financer les investissements de la Société et son besoin en fonds de roulement.

Résultats de l'émission

Au terme d'une période de souscription de 10 jours de bourse, la demande s'est élevée à 758.830 OCA dont 372.740 OCA à titre irréductible et 386.090 OCA à titre réductible, soit une émission sursouscrite à hauteur de 128%.

Après application d'un coefficient de réduction de 0,117506344, 219.520 OCA souscrites à titre réductible ont été attribuées parmi les OCA non souscrites à titre irréductible.

Au total 592.260 OCA ont été souscrites, représentant un montant nominal d'emprunt obligataire de 2.842.848 euros.

Une (1) OCA pouvant donner lieu à l'émission d'une (1) action nouvelle, un nombre maximum de 592.260 actions nouvelles pourra être émis en cas de conversion de la totalité des OCA.

Cadre juridique de l'émission

L'émission des OCA avec maintien du DPS a été décidée par le Président Directeur Général de la Société le 18 novembre 2019, en vertu de la subdélégation accordée par le Conseil d'administration réuni le 14 octobre 2019, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 24 juin 2019, aux termes de la 22ème résolution.

Règlement-livraison des OCA

Le règlement-livraison des OCA aura lieu le 16 décembre 2019.

Les caractéristiques des OCA et des actions qui seront émises sur conversion des OCA sont détaillées dans le communiqué de presse publié par la Société le 19 novembre 2019.

Dilution

A titre indicatif, l'incidence de la conversion en actions nouvelles de l'intégralité des 592.260 OCA serait la suivante :

- Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres consolidés (part du Groupe) au 30/06/2019 et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 11 décembre 2019 (soit 2.990.971 actions) :

	Quote-part des capitaux propres par action (en euros)
Avant émission	6,82€
Après émission d'un nombre maximum de 592.260 actions nouvelles résultant de la conversion de l'intégralité des OCA	6,48€

- Incidence de l'émission sur la participation d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société, et ne participant pas à l'offre :

	Participation de l'actionnaire (en %)
Avant émission	1,00%
Après émission d'un nombre maximum de 592.260 actions nouvelles résultant de la conversion de l'intégralité des OCA	0,83%

Avertissement

En application des dispositions de l'article L.411-2-1 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'émission des OCA n'a pas donné lieu à un prospectus visé par l'AMF.

Un avis aux actionnaires relatif à la présente opération a été publié le 22 novembre 2019 au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO).

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits à la section « facteurs de risques » du rapport annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, disponible sur le site internet de la Société www.euromedis.fr.

Prochaines communications :

Chiffre d'affaire annuel de l'exercice 2019 - 13 février 2020 (après bourse)

Résultats annuels de l'exercice 2019 – 22 avril 2020 (après bourse)

EURONEXT Paris Compartiment C - ISIN FR0000075343 - EMG

REUTERS : EUMD.PA - BLOOMBERG : EMG:FP



EUROMEDIS GROUPE est un acteur majeur de l'industrie des Dispositifs Médicaux et de l'Assistance Médicale à Domicile en France, à travers la conception de produits à usage unique et la vente de produits médicaux et de services associés pour les professionnels de la Santé, les collectivités médicales et les particuliers.

Pour toute information complémentaire : www.euromedis.fr

EMG - Jean-Pierre Roturier : 03 44 73 83 60 / Asset Com : 06 20 41 46 08